CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 4

OCOM C370.01 – IDENTIFIER LES TÂCHES REQUISES POUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier les documents qui se trouvent aux annexes K à M et en remettre une copie à chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les tâches requises pour la maintenance des aéronefs.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets devraient avoir identifié les tâches requises pour la maintenance d'un aéronef.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les tâches requises pour la maintenance d'un aéronef afin qu'ils puissent mieux apprécier l'industrie de maintenance des aéronefs, incluant une compréhension des exigences de sécurité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Discuter des travaux de maintenance des aéronefs**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

Dès les débuts de l'aviation, il a été trouvé que l'aviation était dangereuse. À mesure que l'aviation se perfectionnait, des organisations ont été mises sur pied pour définir et appliquer des procédures de sécurité. Des aéronefs plus rapides et l'augmentation du trafic aérien sont devenus des parties essentielles du commerce et de l'industrie au Canada. Le Règlement de l'air a été mis au point pour tenir compte des changements technologiques et sociaux. Chaque règlement a un but et a été mis en place afin d'appuyer une aviation sécuritaire.

CERTIFICATION DE LA MAINTENANCE

La maintenance d'aéronef au Canada est régit par le *Règlement de l'aviation canadienne (RAC)*. Le RAC consiste en une compilation d'exigences réglementaires destinées à améliorer la sécurité et la compétitivité au sein de l'industrie canadienne de l'aéronautique. Les parties I à VIII du RAC portent sur huit vastes sujets relatifs à l'aviation :

- Partie 1 – Dispositions générales
- Partie II – Identification et immatriculation des aéronefs
- Partie III – Aérodromes, aéroports et héliports
- Partie IV – Délivrance des licences et formation du personnel
- Partie V – Navigabilité
- Partie VI – Règles générales d'utilisation et de vol des aéronefs
- Partie VII – Services aériens commerciaux
- Partie VIII – Services de la navigation aérienne

EXEMPLES DE TRAVAUX DE MAINTENANCE NÉCESSITANT UNE CERTIFICATION

La Partie V – Navigabilité et la Partie VI – Règles générales d'utilisation et de vol des aéronefs du RAC incluent les règlements pour la maintenance des aéronefs et les travaux élémentaires. Généralement, les travaux de maintenance effectués sur un aéronef au Canada doivent être accompagnés d'une fiche de maintenance signée par un technicien d'entretien d'aéronef (T.E.A.) autorisé avant que l'aéronef puisse être utilisé. Certaines tâches de routine ont été désignées comme travaux élémentaires et ne nécessitent pas la signature d'un T.E.A. Le propriétaire de l'aéronef ou une personne désignée doit plutôt consigner le travail effectué dans le dossier technique de l'aéronef, comme le carnet de route d'aéronef et le livret technique d'aéronef.

Une fiche de maintenance signée par un T.E.A. est nécessaire pour les travaux ci-dessous :

- modification, réparation ou remplacement de pièces de la structure de la cellule;
- révision du moteur;
- remoulage ou redressement d'une pale d'hélice;
- réparation de l'avionique; et
- soudage des réservoirs de carburant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. À quoi correspond l'acronyme RAC dans l'aviation canadienne?

Q2. À quoi correspond l'acronyme T.E.A. dans l'aviation canadienne?

Q3. Qui doit signer la fiche de maintenance?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Règlement de l'aviation canadienne.

R2. Technicien d'entretien d'aéronef.

R3. Un T.E.A.

Point d'enseignement 2 **Discuter des travaux élémentaires**

Durée : 15 min Méthode : Individual Activity**

Bien que l'exécution et la consignation du travail élémentaire soient considérées être moins restrictives selon les normes de l'aviation, cela est tout de même très rigoureux comparativement aux normes typiques dans des domaines comme l'entretien de voiture automobile privée. Afin de bien comprendre la maintenance d'un aéronef, les cadets doivent bien comprendre la différence entre voler à plusieurs centaines de km/h à des milliers de pieds au-dessus du sol et stationner un véhicule automobile en panne sur l'accotement lorsqu'une courroie de ventilateur se brise.

TÂCHES ÉLÉMENTAIRES

La différence entre la maintenance nécessitant une fiche de maintenance et un travail élémentaire a été bien expliquée dans le RAC Partie VI, Norme 625, Appendice A–Travail élémentaire.

La liste des travaux élémentaires comprend 29 tâches précises qui peuvent être des activités de routine incluant, dans des circonstances précises, changer l'huile du moteur, changer les bougies d'allumage, déposer et remplacer les ailes d'un planeur et les surfaces portantes de l'empennage, vérifier et remplacer les batteries, changer les ampoules, réparer le revêtement des sièges, etc.



Remettre à chaque cadet une copie de l'annexe K.



Le RAC limite soigneusement les activités élémentaires. Par exemple, la vérification de la pression des pneus supérieure à 100 lb/po^2 n'est pas un travail élémentaire et elle nécessitera une fiche de maintenance.

CONSIGNATION DU TRAVAIL ÉLÉMENTAIRE

Le travail élémentaire effectué sur un avion léger est consigné dans le dossier technique de l'aéronef. La consignation du travail effectué dans le dossier technique doit être signée par la personne qui a effectué le travail. La maintenance des aéronefs étant ultimement une question de sécurité, la consignation exacte de

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

la maintenance effectuée s'avère très importante. Les carnets de route d'aéronef sont souvent les premiers documents recueillis par les enquêteurs lors d'un accident.



Le Règlement de Transports Canada (TC) stipule que tout travail de maintenance doit être inscrit avant que l'aéronef ne vole.



Remettre une copie des annexes L et M à chaque cadet.

ACTIVITÉ

Durée : 5 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de se familiariser avec la consignation du travail élémentaire.

RESSOURCES

Documents qui se trouvent aux annexes L et M.

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Démontrer la façon de consigner l'information dans les pages du carnet de route, tel qu'illustré dans les exemples qui se trouvent à l'annexe M

2. Demander à chaque cadet de remplir la ligne supérieure du dossier de vol vierge de leur carnet de route qui se trouve à l'annexe L en vue d'illustrer un vol fictif de CNT7 (Picton, Ontario) à destination de CYSN (Welland, Ontario), en créant une histoire concernant l'aéronef imaginaire. À l'exception de la date, les détails de la ligne d'information doivent ressembler à ceux de la ligne d'information du 26 août 2007 consignée par M. Calvert et illustrée à l'annexe M.

3. À l'arrivée à Welland, chaque cadet consigne l'ajout d'un litre d'huile pour moteur et l'ajustement de la pression des pneus dans son carnet de route, de même que deux autres éléments de travail élémentaire choisis dans la liste qui se trouve à l'annexe K.

4. Si les cadets n'arrivent pas à terminer tout ce travail dans le temps accordé, leur demander de le terminer après le cours. S'assurer que les détails du vol et de l'ajout d'huile pour moteur sont consignés correctement.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. Qui doit signer la fiche de maintenance?

Q2. Quelles tâches peuvent être effectuées sur un aéronef sans nécessiter une fiche de maintenance?

Q3. Combien de tâches particulières est-ce que TC a désignées comme étant du travail élémentaire?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Un T.E.A.

R2. Les tâches désignées comme étant du travail élémentaire par le RAC de TC.

R3. 29.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

L'entretien d'aéronef est une partie essentielle de l'aviation ainsi que du transport, du commerce et de l'industrie au Canada. La maintenance d'aéronef effectué par un professionnel répond aux exigences de sécurité et d'efficacité.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C3-096 (ISBN 1715-7382) Transports Canada. (2006). *Manuel d'information aéronautique*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

C3-210 (ISBN 0-660-62327-7) Transports Canada. (2003). *Carnet de route d'aéronef*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

C3-211 (ISBN 0-660-19017-6) Transports Canada. (2005). *Livret cellule*. Ottawa, Ontario.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.